

DEPARTEMENT DU CALVADOS

VILLE DE FALAISE

MAIRIE DE FALAISE
COURRIER ARRIVÉ LE

- 5 MAI 2007

CALVADOS

ARRETE DU MAIRE n°07- 056

portant autorisation
d'ouverture au public de
« L'ESPACE PETITE ENFANCE »

- DIRECTION DES AFFAIRES SOCIALES-

LE MAIRE DE LA VILLE DE FALAISE,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales de la République,

VU le Code de la Construction et de l'Habitation,

VU l'avis favorable en date du 16 mars 2007 du Conseil général du CALVADOS,

VU l'avis favorable en date du 24 avril 2007 de la Commission de Sécurité de l'Arrondissement de CAEN,

ARRETE :

ARTICLE 1er -

L'ESPACE PETITE ENFANCE est AUTORISE à OUVRIR au public à compter du 12 mars 2007.

L'Espace Petite Enfance comprend :

- Un RELAIS d'ASSISTANTES MATERNELLES ;
- Un ETABLISSEMENT MULTI-ACCUEIL des enfants de moins de six ans.

ARTICLE 2 –

Une ampliation du présent arrêté sera transmise

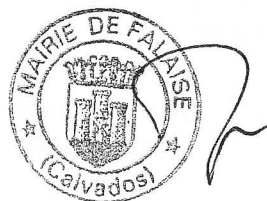
- Monsieur le Préfet du Calvados
- Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie

ARTICLE 3–

Le Secrétaire Général, la Gendarmerie Nationale et le Centre de Secours Principal sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent Arrêté.

Fait en l'Hôtel de Ville de FALAISE, le vingt sept avril deux mille sept.

Le Maire,
Dr Eric MACE.



PREFECTURE DU CALVADOS

- 3 MAI 2007

COURRIER

TRANSMIS A LA PREFECTURE
DU CALVADOS & AFFICHE,
Le 24/05/2007